

EPCI	COMPÉTENCE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE	EXISTENCE CISPD formellement non obligatoire même si l'EPCI exerce cette compétence	EXISTENCE CLSPD (facultatif si CISPD) article L132-4 du CSI article D132-7 du CSI	REMARQUES
CAE	Oui compétence obligatoire	Oui Zone police : cellule de veille : Epinal, Golbey et Chantraine Zone gendarmerie : trois cellules de veille : une zone Nord (Charmes et alentours), une zone Centre (Les Forges et alentours) et une zone Sud (Xertigny, la Vôge-les-Bains et alentours).	Oui sur Epinal	-lancement du CLSPD d'Epinal : veiller à opérationnalité de l'outil -CISPD actif
CA Saint-Dié-des-Vosges	Oui compétence obligatoire	Non	Oui	Entretien téléphonique de M. Florian Noto et de Mme DEMANGE sur l'intérêt d'étendre le CLSPD à la sphère intercommunale
CC de la région de Rambervillers	Non			
CC Bruyères Ballons des Vosges	Non			
Communauté de communes de la porte des Vosges Méridionales	Oui	Non		-prise de contact avec la CC à réaliser sur ce point
Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges	Non			
Communauté de communes de Mirecourt Dompaire	Oui	CISPD non actif	Non	-réunion mois de juin présidée par le sous-préfet de Neufchâteau avec la mairie de Mirecourt pour relancer la dynamique -première réunion de l'instance début septembre

Communauté de communes des Hautes-Vosges	Non			
Communauté de communes de l'Ouest Vosgien	Oui	CISPD doit être installé : CF CSI de CCOV	Non	Mobilisation de la sous-préfecture de Neufchâteau
Communauté de communes Terre d'Eau	Non		Non	
Communauté de communes Gérardmer Hautes Vosges	Non		Non	
Communauté de communes des Vosges côté Sud-Ouest	Non		Non	
Vittel	CC n'exerce pas la compétence		Population = moins de 5000 (2022 : 4970) A ce jour il n'existe pas	
Rambervillers			Population= 5231 Obligation → sollicitation du maire pour créer un CLSPD	A faire dernier trimestre 2022
Thaon les Vosges	CAE exerce la compétence		Installé	Réunion deux fois en 2021 en présence de l'adjoint en charge de la tranquillité publique
Gérardmer	CC n'exerce pas la compétence		Gérardmer : 8431 CLSPD obligatoire	-information à communiquer à la commune
Remiremont	CC exerce la compétence	Institution CISPD fortement recommandé mais non obligatoire	NON	-prise de contact avec la CC à réaliser